

De : [Dufour Jean-Christophe](mailto:Jean-Christophe.Dufour@vd.ch)
A : [Julien Coinchon](mailto:Julien.Coinchon@japo.ch)
Cc : [Daniel Fries](mailto:Daniel.Fries@vuiteboeuf.ch); gaetan.wagnieres@vuiteboeuf.ch; [Augier Sarah](mailto:Augier.Sarah@vuiteboeuf.ch); [Gilles Claivaz](mailto:Gilles.Claivaz@japo.ch)
Objet : RE: ERE Vuiteboeuf : Adaptation de la délimitation sur la parcelle 125
Date : mercredi 22 mars 2023 12:52:08
Pièces jointes : [image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.png](#)
[image009.png](#)

Bonjour Monsieur Coinchon,

AU vu des éléments remis, en particulier du fait que la construction est existante depuis les années 70, je valide la proposition d'adaptation de l'ERE sur la parcelle 125 de Vuiteboeuf.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures



Jean-Christophe Dufour - CP revitalisation
Ing. civil HES, MAS EPF Aménagements hydrauliques
Direction générale de l'environnement (DGE) – EAU
Avenue de Valmont 30b, 1014 Lausanne
Tel. : + 41 21 316 75 41 - Fax : + 41 21 316 75 12
jean-christophe.dufour@vd.ch – www.vd.ch/dge
absent le vendredi

De : Julien Coinchon <Julien.Coinchon@japo.ch>
Envoyé : jeudi, 16 mars 2023 16:05
À : Dufour Jean-Christophe <jean-christophe.dufour@vd.ch>
Cc : Daniel Fries <daniel.fries@vuiteboeuf.ch>; gaetan.wagnieres@vuiteboeuf.ch; [Augier Sarah](mailto:Augier.Sarah@vuiteboeuf.ch) <sarah.augier@vd.ch>; [Gilles Claivaz](mailto:Gilles.Claivaz@japo.ch) <Gilles.Claivaz@japo.ch>
Objet : ERE Vuiteboeuf : Adaptation de la délimitation sur la parcelle 125

Monsieur,

La Commune de Vuiteboeuf est en cours d'établissement de son nouveau plan d'affectation communal (PACom).

Dans le cadre de cette procédure, l'espace réservé aux eaux (ERE) a été déterminé et validé par vos soins le 19 décembre 2019 et confirmé lors d'une séance de travail le 2 juin 2020.

Le dossier a été soumis à enquête publique durant le printemps 2022.

Courant février 2023, les propriétaires de la parcelle 145 ont procédé à la cadastration d'une partie de leur construction au nord-est qui est existante depuis les années 1970.

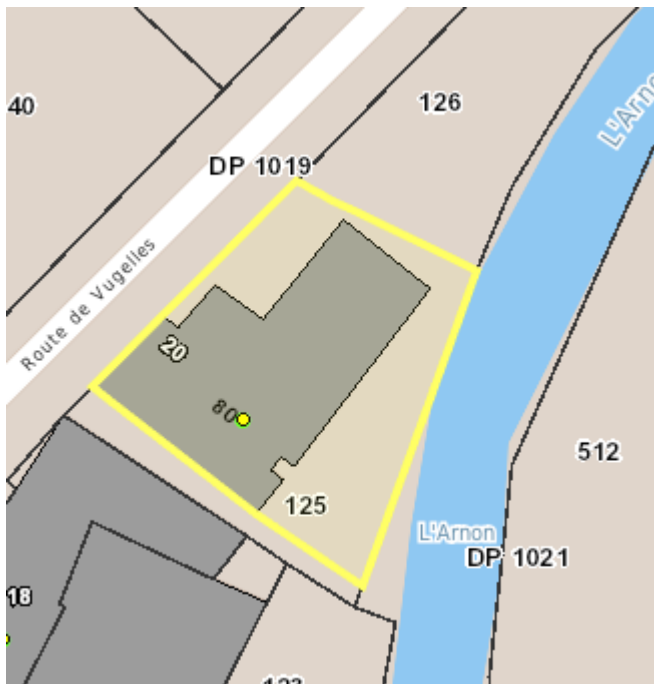
Le bâtiment est en cours d'inscription au registre foncier mais est déjà visible sur le geoportail.

Or ce secteur est compris au sein de l'ERE de l'Arnon tel que défini et validé par vos soins et donc affecté en zone de verdure 15 LAT – B inconstructible dans le PACom soumis à l'enquête publique (voir image ci-dessous).

Le bâtiment nouvellement cadastré est entouré en rouge.



Aujourd'hui, le bâtiment apparaît comme tel (source : geo.vd.ch) :



Dès lors, au vu de la cadastration et de l'ancienneté du bâtiment, la Commune souhaite modifier l'ERE en tournant autour du bâtiment cadastré tel que le prévoient les directives cantonales. Ceci aura notamment pour effet de corriger l'affectation sur la parcelle 125 puisque la zone de verdure 15 LAT – B sera réduite au profit de la zone centrale 15 LAT. Cette parcelle étant actuellement affectée en zone à bâtir, elle ne contrevient pas aux principes cantonaux liés au dimensionnement de la zone à bâtir. Ces changements de délimitations doivent être soumis à l'enquête publique complémentaire.

Or la Commune va également adapter son PACom sur plusieurs points. Ils ont été soumis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en octobre 2022 et préavisés le 3 mars 2023.

La Municipalité souhaite donc profiter de cette enquête pour adapter l'ERE et les affectations sur la parcelle 125.

Elle souhaite donc avoir la validation de la DGE-Eau sur ce point avant d'adapter le PACom et de le soumettre à l'enquête publique complémentaire.

Nous vous remercions par avance de nous faire part de votre détermination et restons à disposition si nécessaire.

Meilleures salutations.

Julien Coinchon

Géographe-urbaniste – UNIL – FSU

Absent les vendredis



Jaquier Pointet SA - Géomètres brevetés

Rue des Pêcheurs 7 - Case postale - 1401 Yverdon-les-Bains

024 424 60 70 - www.japo.ch - info@japo.ch